



"C'est un pari de confiance, de dialogue; c'est un état d'esprit."

Fiche pratique Gardiennage Route des SEL

mise à jour du 17/04/2013 par DomiSaul

Ce sont des suggestions, à chacun ensuite de faire sa propre fiche en fonction de ses contraintes et souhaits

Quand vous accueillez ou êtes accueillis pour un gardiennage, pensez à vous référer d'abord aux fiches pratiques hébergeant/hébergé.

En complément, il est recommandé de bien définir les conditions spécifiques à ce gardiennage.

- Recensez tous les besoins. Par exemple : soins aux animaux, arrosage jardin et plantes d'intérieur, ramassage du courrier et pensez à toute autre précision importante pour vous
- Faites une estimation du temps journalier nécessaire pour accomplir ces différentes tâches et demandez à vos hôtes s'ils sont prêts à répondre à vos souhaits.
- Si vous souhaitez demander une participation financière aux charges de fonctionnement (eau, gaz, électricité), en informer vos hôtes dès le premier contact.
- Expliquez et demandez avec précision le fonctionnement des différents appareils ménagers et les habitudes pour les fermetures (portes, volets, alarme)
- Echangez les n° de téléphone pour pouvoir vous joindre à tout moment et prévoir d'appeler vous-mêmes vos hôtes de temps en temps pour vérifier que tout se passe bien pour eux.
- Si vous fréquentez vos voisins leurs présenter vos hôtes ainsi qu'à des adhérents de votre SEL proches de votre domicile.
- Faites un bilan à votre retour pour noter éventuellement des nuitées sur vos carnets de voyage selon le temps passé par vos hôtes pour l'aide apportée par rapport au nombre de personnes accueillies (1h de travail = 1nuitée).
- Noter les éventuelles améliorations nécessaires pour une prochaine expérience.

COMME POUR TOUT ECHANGE DANS LE SEL, IL EST NECESSAIRE DE BIEN SE METTRE D'ACCORD dans un premier temps par téléphone et de confirmer par mail AVANT L'ECHANGE, AFIN D'EVITER TOUT PROBLEME ULTERIEUR